

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE FÉVRIER, TENUE LE 8 FÉVRIER 2022, À 19 H

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – 19 H

- 1.1 Ouverture de la séance du mois de février 2022 et adoption de l'ordre du jour

La séance est tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2022

- 1.2 Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2022 et approbation dudit procès-verbal

- 1.3 Affaires émanant de ce procès-verbal

2. DIRECTION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

- 2.1 Dépôt de la liste des personnes engagées

- 2.2 Dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois décembre 2021

- 2.3 Amendement à la résolution numéro 2021-12-394 – Demande de congé sans solde – Madame Geneviève Groleau – Agente aux communications – Service des communications

- 2.4 Avis de non-renouvellement de l'entente de partenariat avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges – Gestion du site – Écocentre de l'île

- 2.5 Renouvellement du contrat d'assurance accident des bénévoles de la Ville pour l'année 2022

- 2.6 Embauche de monsieur André Siminski à titre de magasinier pour le Service des travaux publics et infrastructures et autorisation de signature du contrat de travail

- 2.7 Congédiement – Employé matricule 5023

3. SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- 3.1 Dépôt de la liste des dépenses payées

- 3.2 Provision pour créances douteuses – Factures diverses

- 3.3 Provision pour créances douteuses – Taxes municipales
- 3.4 Comptes à recevoir – Factures diverses à radier à même la provision pour créances douteuses
- 3.5 Comptes à recevoir – Taxes municipales à radier à même la provision pour créances douteuses
- 3.6 Création d'une réserve financière – Élections
- 3.7 Appropriation d'une somme de 674 200 \$ du surplus accumulé non réservé et affectation aux activités financières de l'exercice 2022
- 3.8 Affectation d'une somme de 267 100 \$ du surplus réservé éventualité aux activités financières de l'exercice 2022
- 3.9 Ouverture d'une marge de crédit temporaire – Règlement numéro 916

4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 4.1 Paiements mensuels – Infrastructures – Février 2022
- 4.2 Entériner la dépense d'électricien dans le cadre du projet de dôme à abrasifs – Dépense financée par le Règlement numéro 856
- 4.3 Dépense financée par le fonds d'administration – Octroi d'un contrat pour le marquage de la chaussée pour l'année 2022
- 4.4 Autorisation à la directrice du Service des travaux publics et infrastructures d'aller en appel d'offres public pour la construction de deux terrains de pickleball au parc Olympique
- 4.5 Autorisation à la directrice du Service des travaux publics et infrastructures d'aller en appel de propositions et/ou d'offres public pour la sécurisation du pourtour de l'école Notre-Dame-de-Lorette

5. LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 5.1 Adoption de la Politique culturelle de la Ville de Pincourt
- 5.2 Entériner l'octroi d'un mandat pour l'acquisition d'un nouveau logiciel informatique à la bibliothèque - Dépense financée par le surplus réservé « Réserve informatique et amélioration des réseaux »

6. SERVICE D'URGENCE ET DE PROTECTION INCENDIE

- 6.1 Autorisation au directeur du Service d'urgence et de protection incendie d'aller en appel d'offres public pour l'achat d'un camion échelle

- 6.2 Entériner l'octroi d'un mandat pour l'élaboration d'un devis technique avec critères qualitatifs en lien avec l'acquisition éventuelle d'un camion échelle - Dépense financée par le surplus non réservé
- 6.3 Dépense en immobilisation financée par le surplus non réservé – Achat d'habits de combat incendie et d'habit de sauvetage spécialisé
- 6.4 Dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement – Achat d'ameublement de bureau pour la Caserne-Ateliers
- 6.5 Dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement – Achat d'un ensemble de pinces de désincarcération

7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8. GREFFE ET COMMUNICATIONS

- 8.1 Tenue des commissions du conseil municipal – Janvier 2022
- 8.2 Adoption du Règlement numéro 819-04 – Règlement révisant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Pincourt
- 8.3 Adoption du Règlement numéro 916 décrétant un emprunt de 8 660 000 \$ pour la réfection des infrastructures de rues (Shamrock et autres)
- 8.4 Entrée en vigueur des paragraphes 7 et 9 de l'article 12 du Règlement numéro 772-01 relatif à la prévention des incendies
- 8.5 Dépôt du rapport sur la gestion contractuelle 2021

9. SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE

10. AFFAIRES NOUVELLES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à seance@villepincourt.qc.ca

12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE